

Mariam Ouattara « Si le père a son propre terrain et la mère en a aussi, c'est mieux pour les enfants »

Mariam Ouattara est mariée et mère de quatre enfants. Agricultrice, elle fait aussi du petit commerce. Elle rêve d'obtenir l'APFR qui viendrait formaliser sa possession sur la terre. Elle est reconnaissante à son époux, aux élus locaux et au projet sécurisation foncière du MCA Burkina pour leur soutien. Elle invite les autres communes à favoriser l'accès des femmes au foncier pour leur épanouissement.



A Moussodougou environ 400 femmes attendent leurs APFR pour se sécuriser sur leurs terres. N'y a-t-il pas eu des difficultés avec les hommes ?

MO : Depuis que nous avons appris que la femme a également droit à la terre comme l'homme, nous sommes allées voir les chefs de terre à ce sujet. Ils ne nous avaient pas compris. Avec la venue du projet du MCA (ndlr : projet sécurisation foncière du Millenium Challenge Account), les choses ont changé. Et il y a eu

aussi l'aide de FAJO¹ qui a approché les responsables de notre mairie pour convoquer une réunion à laquelle étaient invités les chefs de terre et les femmes. Depuis lors, les hommes ont compris.

Vous faites partie des 400 femmes ayant déposé leurs demandes d'APFR. Comment les choses se sont-elles concrètement passées pour qu'on en arrive à de tels résultats ?

MO : Quand les responsables du MCA nous ont donné l'information, nous leur avons demandé de nous expliquer comment faire pour obtenir le papier dont ils parlent. Ils nous ont dit d'aller à la mairie pour de plus amples informations. C'est ainsi que je suis allée à la mairie. On m'a alors demandé si j'avais un extrait de naissance et une carte d'identité. J'ai répondu « oui ». Nous étions plusieurs. On nous a expliqué comment faire la demande. On a payé seulement 700 francs CFA pour qu'ils puissent composer le dossier de demande et le déposer. Un jour, le service domanial m'a appelé pour me dire qu'il y aura une mission qui viendra prendre les limites de mon champ. Ils sont venus et ont convoqué mes possesseurs voisins pour la constatation. C'est comme cela que nous avons procédé. Et il n'y a pas eu de disputes.

Votre demande d'APFR couvre quelle superficie ?

MO : Le terrain que nous avons est vaste. Mais pour ce qui est de mon propre terrain, celui sur lequel je cherche les papiers c'est 7 hectares.

Avoir une terre en votre propre nom aujourd'hui, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

MO : J'ai quatre enfants et j'ai une coépouse qui en a cinq. Ce qui fait neuf pour notre époux. Si je ne cherche pas un terrain, demain, ces enfants-là peuvent chacun prétendre que le terrain lui appartient, car ça appartient à son père. Ce qui peut causer des conflits. Mais s'il se trouve qu'en tant que femme tu as ton propre terrain, même si du côté du père c'est coincé, l'enfant pourra trouver satisfaction de

¹ Groupement de quatre structures (Fit conseil, ATEF, Jade productions et ODEC) ayant assuré la mise en œuvre de l'assistance technique à la gouvernance des terres dans le cadre du projet sécurisation foncière du Millenium Challenge Account au Burkina Faso.

ton côté. C'est ma perception des choses. Si le père à son propre terrain et la mère en a aussi, c'est mieux pour les enfants.

Et votre époux, quelle a été sa réaction ?

MO : Mon époux partage mes idées. Il a décidé de donner une parcelle à chacune d'entre nous. Ainsi, chaque enfant qui grandira héritera de sa mère et il pourra valoriser cela. En ce qui concerne le champ du père, il appartient à tout le monde, c'est le grand champ familial. Voilà comment mon époux perçoit les choses.

Quels changements cela va-t-il apporter dans la vie des femmes de Moussodougou?

MO : A Moussodougou, lorsque nous n'avions pas encore nos propres parcelles, nous cultivions l'arachide, le pois de terre, le haricot, le bissap et le sésame. Mais comme les champs seront désormais à nos noms propres nous planterons des arbres comme l'anacardier et le manguier pour augmenter nos revenus.

Entretien réalisé par Jade Burkina.